



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**13 PROJETS AMÉLIORERONT LA QUALITÉ DE VIE DANS LA MRC D'ABITIBI**

**AMOS, LE 18 MAI 2017 - La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi est fière d'annoncer les 13 projets retenus dans son premier appel de projets du Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer la qualité de vie, qui remplace le Pacte rural. Cette année, le comité de pilotage a disposé de 160 000 \$ pour financer les projets du territoire.**

**PROJETS RETENUS**

PROMOTEUR	NOM DU PROJET	MONTANT
Municipalité de Sainte-Gertrude-Manneville	Bonification d'infrastructures	2 310 \$
Organisme de bassin versant de l'Abitibi-Jamésie (OBVAJ)	Espèces exotiques envahissantes	825 \$
Municipalité de Rochebaucourt	CLSC	30 000 \$
Table de concertation de La Motte	Abri multifonctionnel	13 870 \$
Municipalité de Barraute	Aménagement, équipements pour canotage	2 500 \$
Municipalité de Launay	Terrain multi sport	12 935 \$
Municipalité de Landrienne	Module de jeux 0-4 ans	12 000 \$
Municipalité de La Morandière	Tour cellulaire	30 000 \$
Brigade des pompiers de Barraute	Jeux d'eau	20 000 \$
Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana	Amélioration de la salle Tétréault	5 800 \$
Groupe d'entraide aux aînés	Transport, accompagnements des aînés en milieu rural	4 960 \$
Refuge Pageau	Un endroit pour Michel	8 800 \$
Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire	Terrain de basketball	16 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>160 000 \$</b>

Martin Roch, préfet de la MRC d'Abitibi, se dit impressionné par la qualité et la diversité des 38 projets soumis : « *La qualité de vie est une priorité pour les élus. On se rend compte qu'avec nos appels de projets, on répond aux besoins du milieu. On est confiants que les projets retenus laisseront une empreinte à long terme et seront structurants pour nos citoyens!* ».

**À PROPOS DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE**

Le Fonds de soutien aux projets structurants est une enveloppe financière de la MRC d'Abitibi constituée du Fonds de développement des territoires (FDT) qui provient du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Selon le site *Portail Québec*, la Politique de soutien aux projets structurants en milieu de vie vise à améliorer la qualité de vie de la population résidant sur le territoire de la MRC d'Abitibi. Un projet structurant « s'inscrit dans les priorités de développement et dans un axe ayant un potentiel de croissance appréciable démontré, qui provoque un effet multiplicateur dans l'économie ». Celle-ci remplace le révolu Pacte rural, aboli par l'arrivée du FDT en avril 2015.

**À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI**

La MRC d'Abitibi est une organisation publique au service de ses 16 municipalités rurales, d'une ville et de 2 territoires non organisés (TNO), regroupant près de 25 000 habitants avec des budgets annuels de près de 10 millions \$ répartis en 20 secteurs d'activités. Sa mission est de desservir les municipalités de sa MRC, tel que prescrit par la Loi sur l'organisation territoriale municipale, au mieux des ressources humaines et matérielles à sa disposition dans un but de promotion et d'amélioration des conditions de vie générales de sa population tant d'un point de vue social, culturel, qu'environnemental.